

# Les travaux futurs de l'église

Cette opération a pour objet la finition de la restauration du transept et de la partie de la nef encore couverte de l'église Saint-Mathurin de Larchant. Le délai global de l'intervention est de 10 mois. Le 1<sup>er</sup> mois (période de préparation), le calendrier détaillé et le programme d'exécution seront élaborés. Le 2<sup>e</sup> mois, les installations de chantier et les échafaudages seront réalisés. Les travaux seront réalisés en un seule tranche de 4 lots: (1) maçonnerie et pierre de taille ; (2) charpente et couverture ; (3) restauration de menuiserie ; (4) vitraux.

## Maçonnerie et pierre de taille

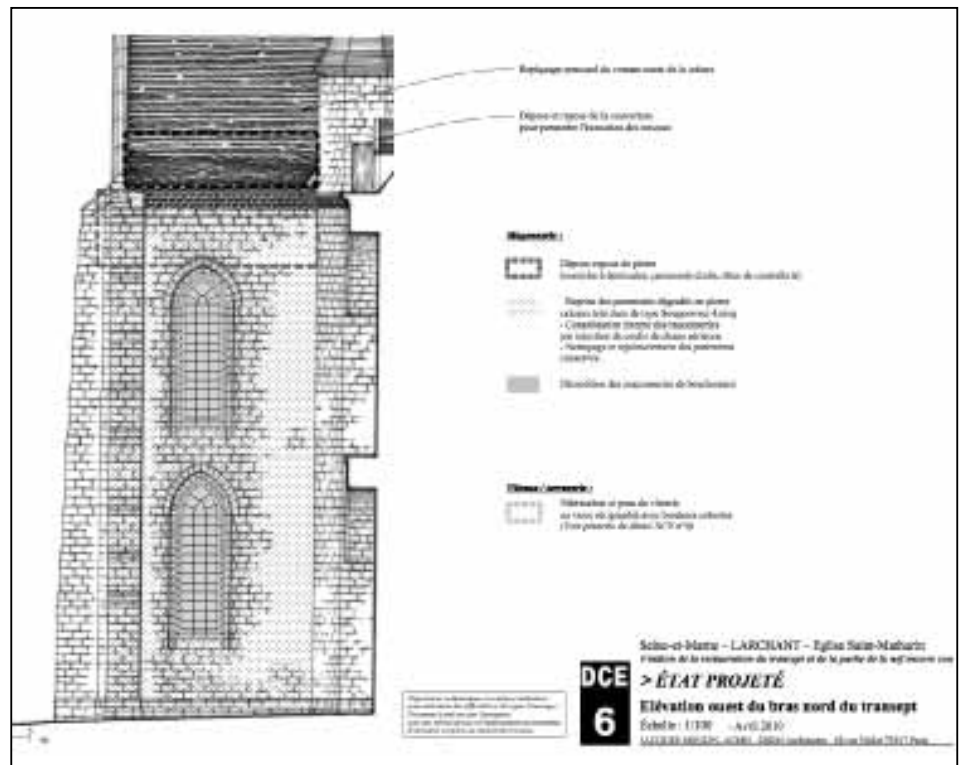
Les travaux extérieurs consisteront dans la reprise du ventre en partie haute de l'élévation ouest du bras nord du transept, la dépose des pierres pour réemploi, la reprise des parements dégradés en pierre, la fourniture, la taille et la pose de pierres (en pierre de Souppes-sur-Loing). Les pierres en place seront éventuellement usées par sablage et patinées pour une parfaite conformité avec les maçonneries anciennes existantes. Les parements conservés seront nettoyés et rejointoyés. Les deux baies murées seront rouvertes.

A l'intérieur, le remaillage ponctuel des parements dégradés manquants sera effectué en pierre calcaire très dure et les parements en pierre seront aussi nettoyés et rejointoyés. Le plafond (bois et béton) de la nef et du transept sera brossé, nettoyé et badigeonné.

La porte de l'élévation ouest (ouverture sur la nef ruinée) reste en option dans ce programme (selon crédits disponibles). La réouverture de cette ancienne porte comprend le triage des matériaux réutilisables (pierres, moellons,...) et la réfection de l'encadrement en pierre calcaire très dur.

## Charpente et couverture

La couverture et la charpente seront déposées et reposées, pour permettre la reprise du ventre en partie haute du bras nord. Cette dépose de la couverture existante comprend le triage et la descente pour stockage des tuiles réutilisables, la démolition des ouvrages



accessoires (solins, égouts,...), et l'arrachage des lattes. Un bâchage soigné (bâches lourdes et lattis de renfort) sera réalisé pour protection contre les intempéries. Les bois non réutilisables seront enlevés et de vieux bois seront reposés, compris retaille partielle et reprise des assemblages selon besoins. Cela comprend la fourniture de bois de chêne neuf assemblé à l'ancienne pour reprise des parties hors d'usage comprenant la dépose des bois anciens. Il sera posé des tuiles plates de récupération sur lattes épaisses en chêne et la fourniture éventuelle de tuiles plates complémentaires d'aspect, de dimensions identiques au modèle existant. Avant toute intervention, l'entreprise devra fournir des modèles de tuiles anciennes à l'approbation de l'architecte.

Le travail comprend également des échafaudages complémentaires et des protections nécessaires à l'exécution des travaux, en fonction du travail à exécuter.

Pour la porte de l'élévation ouest en option, il est prévu la fabrication et la pose d'un portail menuisé, y compris ferrures forgées, quincaillerie complète, serrure de sûreté et tous ouvrages accessoires selon les besoins. L'ensemble sera peint (peinture à base d'huile de lin de blanc de zinc, d'essence et de colorants naturels).

### Restauration de menuiserie

Ce lot comprend la dépose des statues du bras nord du transept, leur stockage à la mairie et leur repose en fin d'opération, de ce mobilier protégé, afin de les mettre en sécurité durant les travaux. Le tableau de Guiebault en fond de nef sera déposé, mis en caisse et stocké dans le chœur et reposé en fin d'opération. Le mobilier restant (bancs et stalles) sera déplacé en 4 phases successives pour permettre l'exécution des travaux et sera mis en dépôt dans le chœur.

### Vitraux

Les travaux comprennent la fourniture de ferrures (barlotières, vergettes...) en fer forgé nécessaires à la mise en place des verrières, y compris les percements, scellements et raccords dans pierre de taille, ainsi que la fourniture de vitraux neufs d'aspect identiques à ceux en place dans les baies du bras Nord, c'est-à-dire des panneaux sérigraphiés sur verre dépoli et verre antique, peinture au trait des verres d'encadrement selon modèle existant.

Le grillage de protection sera fixé sur le cadre, correctement tendu et cousu sur celui-ci maille à maille et les cadres seront posés en fond de l'ébrasement de la baie. L'ajustement sera le plus précis possible. La protection de l'ensemble sera assuré par peinture à base de résine époxy 3 couches couleur brun sombre.

D'après le dossier élaboré par le cabinet Moulin

